COLLÈGE
NOTRE-DAME

ANIMATEUR(TRICE) POUR L'ACTIVITÉ PARASCOLAIRE CRÉATION DE MUSIQUE ASSISTÉE PAR ORDINATEUR

NOTRE MISSION

Former l'esprit, le cœur et le corps des jeunes et les préparer à contribuer positivement à la société.

Le Collège Notre-Dame applique un programme d'accès à l'égalité en emploi et il encourage les femmes, les Autochtones, les minorités visibles, les minorités ethniques et les personnes en situation de handicap à soumettre leur candidature.

INTÉRESSÉ.E?

Veuillez faire parvenir votre CV et lettre de motivation à :

arousseau@collegenotredame.com

Joignez une organisation qui se distingue par son milieu de travail stimulant et son personnel compétent, disponible et attentionné. Le Collège Notre-Dame, un choix incontournable.

Le Collège Notre-Dame recherche **un(e) animateur(trice) pour l'activité parascolaire « création de musique assistée par ordinateur »** pour la saison 2025-2026.
L'activité se tient une fois par semaine, les lundis, de 16 h 30 à 18 h 30.

Sous la supervision de la coordonnatrice à la vie étudiante, le travail consiste à organiser et animer son activité parascolaire.

Tâches et responsabilités pour entraineurs

- Organiser et animer les pratiques;
- Initier les participants aux fondements du logiciel Live Ableton;
- Enseigner différents aspects théorique et pratique de la production musicale;
- Favoriser le développement créatif des jeunes;
- Évaluer les acquis et ajuster les pratiques au besoin;
- Assurer un encadrement sécuritaire;
- Collaborer avec la vie étudiante pour le bon déroulement de l'activité.

Qualifications requises

- Formation en arrangement musical, musique assistée par ordinateur
- Connaissance de la théorie musicale et des familles d'instruments
- Être titulaire d'un diplôme d'études secondaires
- Être âgé(e) de 18 ans ou plus
- Être une personne responsable, autonome et organisée
- Motiver à travailler avec une clientèle adolescente.

Date d'entrée en fonction : septembre 2025

Date limite pour postuler : 14 août 2025

Une fois / semaine les lundis, de 16 h 30 à 18 h 30.

Selon qualifications et expériences

Stationnement gratuit et bornes électriques disponibles

Environnement de travail collaboratif et dynamique